

Lieu : Institut national de recherche et de sécurité (INRS), rue du Morvan, Vandœuvre-lès-Nancy.

Contact : Patrick Chevret, patrick.chevret@inrs.fr, Tél : 03 83 50 85 67

Responsable du Stage : P. Chevret,

Compétences requises : Acoustique, matlab, traitement du signal

Stagiaire rémunéré (à partir de bac +5) : 1 100 € bruts répartis ainsi : 500,50 € non imposables, non taxables + 599,50 € soumis à cotisations sociales (fiche de paie)

Etude des systèmes de masquage de la parole utilisés en open-space

Le stage aura lieu dans le courant de l'année 2017 sur une durée de 6 mois au laboratoire « Acoustique au Travail » (ACT) de l'INRS. Il s'inscrit dans le cadre de la prévention du bruit dans les bureaux des entreprises du secteur tertiaire.

Il est admis aujourd'hui que le bruit de parole est la principale nuisance sonore pour les personnes ayant une activité qui nécessite une forte concentration. Il a été démontré, par des expériences de laboratoire, que l'intelligibilité de la parole produit un effet direct sur la gêne ressentie par les personnes. De ce fait, des systèmes de masquage de la parole par des bruits additionnels ont été introduits dans certains open-spaces en vue d'améliorer les performances de travail. Cependant, les retours des salariés qui ont utilisé ces systèmes ne sont pas toujours positifs. L'objectif de ce stage est d'apporter des éléments de réponses sur la pertinence de leur utilisation dans les entreprises du secteur tertiaire. Le stagiaire devra identifier les systèmes actuellement proposés sur le marché. Il devra en analyser les caractéristiques techniques et les recommandations d'installation et proposer un avis critique et argumenté en s'appuyant sur la bibliographie scientifique sur le sujet. Il disposera de tous les moyens de calcul et d'essais de l'INRS pour éventuellement reproduire l'ambiance d'un open-space en présence d'un système de masquage, ambiance qui pourra être utilisée lors de prochains tests en laboratoire.